

**Extrait du registre
des délibérations de la commune de Brécy
séance du 7 avril 2023**

Date de la convocation

31/03/2023

Date d'affichage

31/03/2023

Nombre de membres

Afférents au Conseil Municipal : 14

En exercice : 14

Présents : 12

Votants : 14

L'an 2023 et le 7 avril à 19 heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances (salle de réunion de la mairie), sous la présidence de Mr Christian FERRAND, maire.

Présents : Mmes BRAS Elodie, CACHO Magalie, DEROUET Catheline, JOUAN Séverine ; MM BOUGRAT Patrick, FERRAND Christian, GANGNERON Antoine, MILLIET Thomas, MOUROUX Francis, POISSON Gérard, SARREAU Philippe

Excusés : Mmes CAMUZAT Aurélie (a donné pouvoir à Mr Aurélien LAUNAY), CHOLLET Fanny (a donné pouvoir à Catheline DEROUET)

Secrétaire de séance : Mme DEROUET Catheline

Réf : 2023_013

A l'unanimité

Pour : 14

Contre : 0

Abstentions : 0

Approbation du Compte administratif communal 2022

Un vote a lieu pour déterminer le président de séance pour le vote du compte administratif communal. Monsieur le Maire propose Mme Elodie BRAS pour cette fonction. Après le vote, Mme Elodie BRAS est élue à l'unanimité. Mr le Maire donne la présidence à Mme Elodie BRAS et quitte la salle.

Le Conseil Municipal, réunion sous la présidence de Mme Elodie BRAS délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2022 dressé par Mr Christian FERRAND, Maire, et après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré :

- Donne acte de la présentation du Compte Administratif, lequel peut se résumer comme suit :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES :

- Crédit ouverts : 854 838.22€

- Total Emis : 561 373.33€

RECETTES :

- Crédit ouverts : 854 838.22€

- Total Emis : 667 703.32€

RESULTAT DE L'EXERCICE : 106 329.99€

REPORT 2021 : 273 447.40€

SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES :

- Crédit ouverts : 697 021.26€
- Total Emis : 377 112.70€

RECETTES :

- Crédits ouverts : 697 021.26€
- Total Emis : 493 157.03€

RESULTAT DE L'EXERCICE : 116 044.33€

REPORT 2021 : - 140 842.54€

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le compte administratif communal 2022.

Monsieur le Maire revient en salle et reprend la présidence.

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus,
Au registre sont les signatures.

Mention exécutoire : Oui

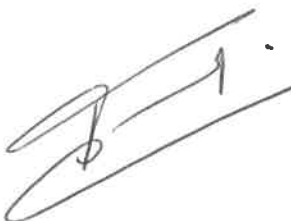
Acte rendu exécutoire après
dépôt en préfecture de Bourges
le 18/04/2023

Et publication ou notification
du 18/04/2023

Pour copie conforme,

En mairie, le 17 avril 2023

Le Maire
séance



Le secrétaire de

